

Interpellations dans une communauté aveyronnaise : réponse de la « Fraternité Blanche Universelle »

En réponse à l'information que nous avons publiée le 23 novembre dernier sur la foi d'une dépêche d'agence, l'association « Fraternité Blanche Universelle » nous a adressé le texte suivant.

Un article paru le 23 novembre 2000, intitulé « une communauté aveyronnaise soupçonnée d'être liée à une secte » a évoqué à deux reprises la Fraternité Blanche Universelle.

Notre association entend apporter les précisions qui suivent afin de dissiper tout risque d'amalgame avec les personnes qui ont fait l'objet de l'interpellation décrite.

La Fraternité Blanche Universelle n'a aucune sorte de lien, ni de fait ni de droit,

n'exerce aucune relation avec les membres de cette communauté installée près de Montlaur.

Enfin, la Fraternité Blanche Universelle qui a été classée comme une secte par le rapport parlementaire de 1995 conteste cette qualification, estimant n'être qu'un mouvement philosophique et rappelant qu'aucune condamnation pénale n'a été rendue à ce jour contre elle-même ou l'un de ses membres dirigeants pas plus que n'existent de poursuites judiciaires en ce sens.